

François SCHELLIER
Député du Val d'Oise – Conseiller général

6 rue du Général Leclerc - Bp 40049
95210 Saint-Gratien cedex
Tél : 01 39 64 37 85 - Fax : 01 39 64 37 85

Communiqué de presse

Réaction de François Scellier suite à la parution de l'article du Parisien de samedi 11 avril 2009 : «Scellier pique une colère».

On comprend aisément que la presse ne puisse relater longuement et précisément des événements comme des incidents de séance d'un Conseil général mais encore faut-il que la narration des faits ne puisse donner lieu à des interprétations erronées !

Tout d'abord dès lors qu'il s'agissait d'un incident personnel inattendu, il n'y avait aucune raison que "par solidarité" les autres élus du groupe Union pour le Val d'Oise quittent la salle des délibérations.

Sur le fond, la manière dont le problème de la rémunération d'un collaborateur de l'UVO a été mis en évidence par la presse - article du Parisien Val d'Oise du 10 avril 2009 - est pour le moins désagréable dans la mesure où faute d'explications suffisantes elle laisserait entendre sinon une situation anormale et même répréhensible alors que bien sûr il n'en est rien.

Il s'agit en fait simplement des modalités de calcul des moyens de fonctionnement des groupes politiques, prévues par la loi, qui traditionnellement sont réglées entre les représentants des groupes politiques.

Président du Conseil général pendant 11 ans, j'ai toujours réglé ces questions de façon consensuelle, en privilégiant dans la répartition des moyens matériels les groupes d'opposition par rapport au groupe de la majorité de l'époque ; ceci dans la mesure où bien évidemment notre groupe disposant de la Présidence et de 10 postes de Vice-présidents n'avait pas besoin pour fonctionner d'autant de moyens que le groupe minoritaire.

Depuis mars 2008 la situation est inversée. Au lendemain de l'élection de Didier Arnal, j'ai demandé au nouveau Président à ce que le Groupe Union pour le Val d'Oise puisse bénéficier de la même attitude de sa part, dès lors que la situation était comparable - à la différence même, que le rapport des sièges est aujourd'hui meilleur pour l'UVO, 19/20, alors qu'il n'était que de 17/22 sous ma Présidence, pour le PS associé au PC.

Didier Arnal m'avait assuré qu'il veillerait personnellement à ce qu'il en soit de même.

Chacun comprendra alors facilement qu'à la lecture de l'article du Parisien et au moment où le Président Arnal déclarait devant l'Assemblée départementale "qu'il n'avait pas de leçon à recevoir de nous", j'étais en droit de lui rappeler, au minimum, celle du respect de la parole donnée.

Voilà tout simplement les motifs de ma colère et de mon départ précipité de la séance du Conseil général.

Cela dit, s'il s'agit d'un malentendu, je suis disposé à m'en excuser auprès du Président Arnal. Chacun sait que je ne suis guère coutumier de ce style de comportement, ni de la politique de la chaise vide.

Contact : **François Scellier**
Mobile : 06 08 43 54 15
www.scellier.net - francois.scellier@valdoise.fr